



Ministère de l'intérieur

MAIRIE DE PARIS 

2 octobre 2015

**Communiqué de presse de M. Bernard CAZENEUVE, ministre de l'Intérieur,
et de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris**

Les 32 migrants du campement près de la Porte de Saint-Ouen ont été mis à l'abri

Ce matin, l'OFPRA, les services de la Ville de Paris et du ministère de l'Intérieur, ont conduit une opération de mise à l'abri humanitaire dans le 18^e arrondissement, avec le soutien de l'Agence régionale de santé, de l'AP-HP et des associations. Elle a permis la prise en charge de 32 migrants et la résorption complète du campement où ils se trouvaient.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris, se sont engagés à une résorption et à la prévention de l'installation de campements à Paris et en Île-de-France, par la mise à l'abri et la bonne orientation des migrants, pour lesquels la rue ne saurait être un refuge.

Ce matin, une délégation de médiateurs et de travailleurs sociaux – composée de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA), des associations qui œuvrent auprès des migrants, de la Ville de Paris, et la préfecture de Paris et de la région Ile-de-France – a mené une nouvelle opération de mise à l'abri des migrants, avec l'appui de l'Agence régionale de santé et de la Préfecture de Police. Elle portait sur le campement installé près de la Porte de Saint-Ouen, dans le 18^e arrondissement de Paris.

Cette opération a fait l'objet d'une préparation minutieuse, associant toutes les parties prenantes : ces derniers jours, un diagnostic social suivi d'un recensement des personnes concernées a été effectué par la Ville de Paris et les associations ; la Préfecture de Paris et de la Région Ile-de-France a ensuite mobilisé les hébergements d'urgence nécessaires, au plus près des besoins.

A 7h aujourd'hui, les médiateurs et les travailleurs sociaux, accompagnés d'interprètes, sont allés à la rencontre des migrants. Après une phase de réveil dans le calme, chacun s'est vu proposer un hébergement d'urgence. Une fiche d'information, traduite en anglais et en arabe, a été distribuée, précisant les conditions de cet accueil. Tous les migrants présents ont accepté cette proposition, soit un total de 32 personnes.

Les conditions sanitaires de ce campement étaient estimées inquiétantes par le médecin général de santé publique qui, après plusieurs visites sur le site, a détecté des cas de gale nécessitant un traitement médical. Cette pathologie se développant sur un mode épidémique et pour éviter tout risque de contamination, les migrants présents ont d'abord été accompagnés aux bains-douches municipaux, situés boulevard Ney (18e).

Ils ont été accueillis par les équipes de Médecins du Monde et de l'hôpital Bichat, coordonnées par l'AP-HP et l'Agence régionale de santé, qui leur ont proposé un petit-déjeuner suivi d'une consultation individualisée avec un médecin. Il leur a été prescrit le traitement adapté, avant de les orienter vers les sanitaires mis à leur disposition pour leur permettre de prendre une douche et de changer leurs vêtements. Les personnes ont ensuite été accompagnées en car jusqu'à leur lieu d'hébergement. L'ensemble de l'opération s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

L'hébergement sera assuré le temps de leur permettre de bénéficier d'une nouvelle information par les services de l'OFII sur les démarches à accomplir s'ils souhaitent demander l'asile en France. Une équipe de spécialistes les accompagnera tout au long de leur parcours.

Une fois le dépôt de la demande d'asile effectué, les personnes concernées seront orientées vers un Centre d'hébergement pour demandeur d'asile (CADA), qui permettra la continuité de la prise en charge le temps de l'instruction de leur dossier. Si la demande d'asile est acceptée, les dispositifs d'insertion prendront ensuite le relais.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris, remercient les services de l'Etat, de la Ville de Paris et les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette opération. Leur professionnalisme, leur sens du dialogue et leur humanisme ont une fois encore permis une sortie par le haut de cette situation difficile.

Il s'agit de la huitième opération de mise à l'abri humanitaire conduite à Paris depuis le 2 juin dernier. Au total, plus de 2 250 migrants présents sur le territoire parisien ont ainsi été hébergés dans le cadre des dispositifs de l'Etat, outre l'hébergement au fil de l'eau des publics vulnérables - mineurs, femmes isolées avec enfants - assuré par la Ville de Paris.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris réaffirment leur détermination et leur complet investissement dans la mise à l'abri des migrants jetés sur les routes de l'exode par les persécutions dont ils sont victimes dans leurs pays. C'est un devoir de solidarité, une exigence sanitaire et humanitaire, et un enjeu d'ordre public.

Le plan présenté par le Gouvernement le 17 juin prévoit la création de 11 000 places d'hébergement supplémentaires pour être en mesure de proposer un accueil digne et adapté. Il prévoit aussi de réduire les délais de traitement des démarches administratives, et ainsi de fluidifier les parcours d'insertion. La Ville de Paris soutient activement sa mise en œuvre, notamment par la mobilisation de son foncier disponible.

Le Premier ministre Manuel Valls a par ailleurs annoncé mercredi que l'Etat mobilisera 279 millions d'euros supplémentaires pour l'accueil des réfugiés d'ici à la fin de 2016. Cet effort s'accompagnera de 250 millions d'euros de crédits supplémentaires dédiés à l'hébergement d'urgence et à la veille sociale, afin que la nécessaire solidarité à l'égard des réfugiés n'impacte pas les dispositifs en faveur de celles et ceux de nos concitoyens qui ont besoin d'être aidés.

Service de presse de Bernard CAZENEUVE : 01 49 27 38 53

Service de presse d'Anne HIDALGO : Matthieu LAMARRE, 06 65 24 78 99